

Politique de dons

Reconnaissant que Equitas ne doit pas risquer de compromettre sa réputation et à son intégrité en acceptant des fonds de sources qui poursuivent d'activités incompatibles avec sa mission, cette politique fournit un cadre pour Equitas à considérer d'éventuels partenaires financiers. Il est conçu pour aider le conseil d'administration et la direction d'évaluer si d'éventuels partenariats ou des dons pourraient avoir un impact négatif, en particulier sur l'indépendance d'Equitas, sa réputation ou son intégrité.

La politique

Equitas acceptera des fonds d'un donateur, soit monétaire ou en nature, à condition que cette acceptation ne :

- nuit pas à l'indépendance d' Equitas de poursuivre sa mission
- met pas en danger l'intégrité ni la réputation d'Equitas

Directives

Equitas devraient chercher à recevoir des fonds de diverses sources. Aucun don devrait se traduire par une influence indue sur la programmation d'Equitas. Dons et subventions devraient être en mesure de passer à l'examen public.

Lorsque Equitas reçoit du financement de sociétés et des donateurs du secteur privé, ceci n'implique pas un endossement des politiques ou des actions de l'entreprise donatrice. Il est préférable qu'une entreprise donateur potentiel ait pris un engagement public à la responsabilité sociale et éthique des entreprises et / ou aux normes des droits humains (comme le Pacte Mondial des Nations Unies) et / ou avoir la certification d'une association de responsabilité sociale des entreprises.

Equitas ne doit pas accepter un don d'une société qui est trouvée coupable de violations des droits humains à moins que l'entreprise ne puisse démontrer qu'il s'agissait d'une violation des politiques de la société, que la violation de ces politiques a été traitée de façon appropriée, ou que sa politique a été modifiée pour interdire une violation semblable dans le futur.

Equitas s'efforcera de collaborer avec les bailleurs de fonds et les entreprises à améliorer leur compréhension de l'importance et de la mise en œuvre des politiques et de programmes relatifs aux droits humains.